

Sortie du Printemps Dimanche 21 Mars 2010.

Le château de Saint Jean d'Angle.



Au XI^{ème} siècle, une première motte féodale avec une tour en bois existait sur ce site. Reconstitué, mais en pierre, par Guillaume de Lusignan et Denise d'Angle vers 1180, ce château constitue un exemple remarquable d'architecture militaire médiévale. Situé sur la rive est du golfe de Saintonge, face à Brouage, il contribuait à la défense des 6 000 hectares de marais salants qui assuraient des revenus considérables. Jusqu'en 1750, il restera dans la famille des Lusignan puis St Gelais de Lusignan, personnages emblématiques et hauts en couleur, protégés par la fée Mélusine. Ensuite il tombera dans l'oubli.

En 1994, lorsqu'il est classé monument historique, ce n'est plus qu'une ruine envahie par le lierre, les arbres et les ronces. Les remparts sont fissurés de toutes parts, le logis renaissance n'a ni toit, ni plancher, ni portes, ni fenêtres.



Racheté fin 1994, le château est complètement restauré par son propriétaire actuel Alain ROUSSELOT, qui, à ce titre, sera gratifié en 2002 du Grand Prix des Vieilles Maisons Françaises et du prix Europa Nostra remis à Bruxelles au palais d'Egmond. Ces prix récompensent l'importance des travaux réalisés et la qualité parfaite de la restauration à l'identique.

Une visite qui fut riche en enseignement grâce à notre guide Madame Agnès Giraudeau qui a su captiver toute notre petite troupe.

Le pique nique s'est passé devant le Moulin des Loges où le soleil a joué à cache cache avec les nuages, mais cela n'a pas entamé le bel appétit des meuniers d'un jour.



Le Moulin des Loges.

Un ancien Moulin à Marée.



Construit probablement dès le 12^{ème} siècle, le Moulin à marée des Loges est l'un des derniers d'Europe à produire sa farine.

Situé au cœur des anciens marais salants de la Seudre, des visites guidées, un espace muséographique et un sentier de découverte nature présentent les activités qui ont façonné ce paysage : saliculture, ostréiculture, fossés à poissons et élevage.

Propriété du Conservatoire du Littoral et géré par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, ce site protégé est une invitation à découvrir un patrimoine unique dans un cadre naturel exceptionnel.

Animations : démonstration de meunerie, expositions, soirées à thèmes, balades ornithologiques...

Notre guide Madame Anne Christine Martineau nous a expliqué le mécanisme du fonctionnement du moulin, nous avons eu la chance de le voir tourner.



Cela a même suscité des vocations dans chez nos amicalites.

Avant de nous séparer, nous sommes allés à la Tour de Broue.

11 voitures et 21 personnes ont participé à la balade.